



## GRAND EST REGION VERTE

DOSSIER DE PRESSE  
JANVIER 2024



## SOMMAIRE

Communiqué de presse p.2

Le Grand Est face au climat : un avenir en question p.3

Point d'étape sur la COP : p.5

- Une démarche en quatre temps : en route vers la 3<sup>ème</sup> étape !
- Bilan des trois concertations
- Cap à suivre

Communiqué de presse

## « Grand Est Région Verte » se déploie sur tous les territoires

L'impact du dérèglement climatique se fait de plus en plus prégnant en Grand Est et a été particulièrement visible à l'été 2022 avec une augmentation de la sécheresse et des incendies. A l'horizon 2100, le territoire régional sera touché en période estivale par une augmentation de 3,9°C de la température moyenne et d'une baisse de 13% des précipitations (par rapport à la période 1976-2005). Au-delà de ce constat climatique, s'ajoute un effondrement de la biodiversité régionale, avec notamment plus de 1 300 espèces qui figurent parmi les espèces menacées d'extinction dont plus de 70 oiseaux et 500 plantes.

Ce constat que nous faisons dans notre environnement direct, au plus proche de nos quotidiens, n'est pas que le nôtre. Le 6e rapport d'évaluation du GIEC, publié le 20 mars 2023, démontre la **nécessité de mettre en œuvre, de manière intégrée, des politiques d'adaptation au changement climatique, des politiques de protection de la biodiversité et des écosystèmes et des politiques de réduction rapide des émissions de gaz à effet de serre.**

**Cette approche globale, c'est celle voulue par le plan « France Nation Verte » mis en place par la première ministre il y a 2 ans, qui a permis d'établir une trajectoire stratégique nationale, assortie d'outils financiers opérationnels comme le fonds vert pour faire de la transition écologique une réalité.**

**S'adapter au changement climatique est également une nécessité absolue pour lutter contre les inégalités croissantes.** Il est donc urgent d'agir et pour une action efficace, **il faut jouer collectif.** L'Etat et la Région l'ont compris depuis longtemps et se sont engagés dans la démarche « Grand Est Région Verte » de planification régionale. Lancée en juillet 2023, cette ambition partagée mobilise l'ensemble des territoires et des acteurs locaux dans l'accélération de la transition écologique. Précurseur, le Grand Est a très tôt pris conscience de l'ampleur du travail et a été la 1<sup>ère</sup> Région à s'engager dans ce chantier.

Six mois après son lancement, 7 groupes de travail se sont constitués impliquant plus de 300 personnes et près de 1 300 personnes ont répondu à une consultation publique. Le Ministre Christophe Béchu, aux côtés de Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, ont lancé les COP régionales en novembre dernier à Metz, illustrant ainsi le rôle de pilote du Grand Est.

L'ambition de « Grand Est région verte » est de se donner des objectifs à horizon 2030 en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES), de préservation des ressources et de la biodiversité et de rendre ce cap concret en identifiant les actions les plus pertinentes pour l'atteindre.

Prochaines étapes : décliner dans tous les territoires, en proximité, les COP infra-régionales pour aboutir à une feuille de route commune à l'été 2024.

Cette feuille de route matérialisera les engagements pris par les territoires et présentera une série de leviers concrets permettant d'atteindre les objectifs régionaux de décarbonation et de préservation des ressources à l'horizon 2030.

**Josiane Chevalier, Préfète de Région, et Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, ont dressé un point d'étape de la démarche Grand Est Région Verte, ce mardi 23 janvier 2024, à Metz.**

## Le Grand Est face au climat : un avenir en question

### Comprendre les mécanismes du dérèglement climatique, atténuer et s'adapter aux conséquences sur l'environnement : une urgence absolue et une priorité de l'action publique

En 2022, la France a traversé une série de défis climatiques majeurs, avec trois vagues de chaleur, dont la plus précoce jamais relevée, le deuxième été le plus chaud jamais enregistré, une sécheresse persistante de huit mois, et des pluies en dessous de la normale de 15 à 25 %.

Dans le Grand Est, trois vagues de chaleur (33 jours au total) et de très faibles précipitations ont provoqué une sécheresse inédite, plus de 200 incendies (soit trois fois plus qu'auparavant). A plus long terme, les simulations climatiques indiquent que le territoire sera confronté en période estivale à une hausse de 3,9° de la température moyenne, à une diminution de 13 % des précipitations par rapport à la période 1976-2005<sup>1</sup> et à une augmentation de 20 % des épisodes de pluies intenses, qui posera des risques sérieux de saturation des sols, surtout en zones urbaines.

Outre ces événements, la biodiversité régionale a également été touchée, avec une disparition de près de 82 % d'insectes en 27 ans, et une réduction de 13 % de la population des oiseaux des espaces agricoles en 15 ans. Plus de 1 300 espèces, dont 70 oiseaux et 500 plantes sont maintenant menacées d'extinction<sup>2</sup>.

### Dans ce contexte, réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES), préserver nos ressources (eau, bois, sols) et restaurer la biodiversité du territoire constituent des enjeux prioritaires et urgents.

La Région Grand Est s'est engagée dès 2019 à travers notamment son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires du Grand Est et sa Stratégie Biodiversité :

- **Réduire ses émissions de GES de 54% en 2030 et de 77% en 2050,**
- **Couvrir 41 % de la consommation finale d'énergie par les énergies renouvelables et de récupération en 2030 et 100 % en 2050<sup>3</sup>** dans une logique de développement durable et équitable,
- **Inverser le déclin de la biodiversité** en protégeant l'existant grâce à la construction de 10 passages à faune<sup>4</sup>,
- **Reconquérir les milieux dégradés et limiter les pressions** via notamment la mobilisation de 200 sites industriels sur la question de la biodiversité<sup>5</sup>.

Pour accélérer les transitions, des efforts considérables sont à mener sur tous les secteurs de la société. Il est désormais nécessaire **de tendre vers une logique de sobriété de nos systèmes de consommation, de production et de gestion des ressources** et d'accompagner les citoyens et tous les acteurs économiques régionaux vers des **mesures d'adaptation au changement climatique** et à **s'unir autour de ces objectifs fondamentaux**.

C'est dans cette logique qu'est née en juillet 2023 **la démarche « Grand Est, région verte » : une approche innovante destinée à travailler avec l'ensemble des collectivités et des acteurs économiques et sociaux du territoire pour planifier la mise en œuvre de la transition écologique du Grand Est**.

Cette démarche repose sur l'identification **des leviers régionaux de décarbonation** transverses aux défis environnementaux (climat, biodiversité, adaptation, ressources, santé) et par secteurs (industrie, agriculture, bâtiments, énergie, mobilités...). Ces leviers se déclinent territorialement dans deux panoramas :

- l'un sur les enjeux d'atténuation du changement climatique (décarbonation),
- l'autre sur la préservation et la restauration de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles.

<sup>1</sup> Trajectoire de référence pour l'adaptation au changement climatique, Météo France

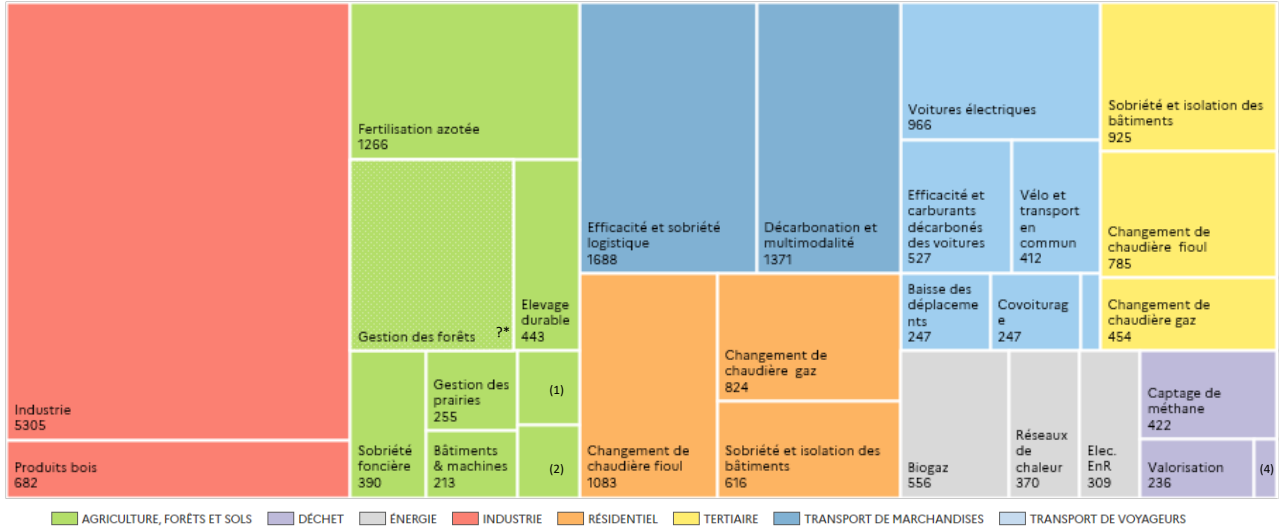
<sup>2</sup> La stratégie régionale pour la biodiversité du Grand Est 2020 – 2027 – Orientations stratégiques

<sup>3</sup> SRADDET

<sup>4</sup> Objectifs du projet Biodiv'Est

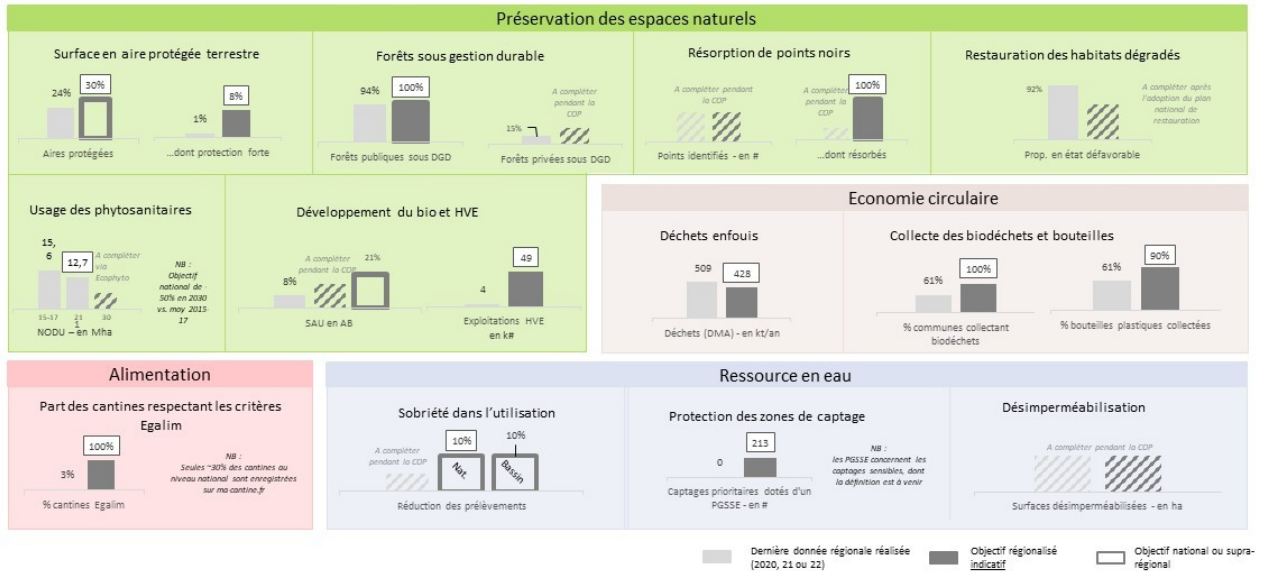
<sup>5</sup> Objectifs du projet Biodiv'Est

## Panorama des leviers de décarbonation en Grand Est



(1) Pratiques stockantes : 163 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Gestion des haies : 160 ktCO<sub>2</sub>e. (3) Bus et cars décarbonés : 55 ktCO<sub>2</sub>e. (4) Sobriété matière : 45 ktCO<sub>2</sub>e.  
\* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

## Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Grand Est



## Point d'étape sur la COP

### 1. Une démarche en quatre temps : en route pour la 3<sup>ème</sup> étape !

#### **ETAPE 1 : Un diagnostic partagé du territoire**

Il s'est agi de mesurer le chemin déjà parcouru par les actions et programmes portés par les collectivités et acteurs locaux et celui qu'il reste à parcourir

#### **ETAPE 2 : Conduire un débat**

Ce débat a permis aux acteurs de s'approprier le diagnostic, d'identifier les efforts collectifs à fournir pour atteindre les objectifs régionaux et définir les actions et projets à lancer ou à poursuivre en 2024.

Plus de 300 acteurs ont participé aux ateliers de concertation, le Conseil Régional des Jeunes a été associé, comme d'autres acteurs (dont les associations œuvrant dans le champ de la solidarité), et plus de 1 200 citoyens ont apporté leur contribution à la consultation en ligne.

#### **NOUS EN SOMMES A L'ETAPE 3 :**

**Partager à l'échelle des territoires infrarégionaux (Départements et périmètres des Pactes territoriaux de relance et de transition écologique - PTRTE ) une déclinaison indicative des actions à mener.**

Cette démarche de proximité impliquera, au premier chef, les collectivités territoriales et leurs groupements, dont le rôle en matière de transition écologique est essentiel. Elle intégrera également des intervenants issus de la société civile, ainsi que du monde universitaire et économique. Ces contributions territoriales viendront s'agréger aux travaux régionaux de « Grand Est Région Verte ».

#### **ETAPE 4 : Etablir une feuille de route pour l'été 2024**

Etablir une feuille de route, à horizon 2030, qui réponde aux trajectoires de décarbonation et de préservation des ressources.

## 2. Bilan des trois concertations

### Des ateliers organisés

« Grand Est, Région Verte » incarne **la volonté d’impliquer de manière multi-sectorielle l’ensemble de l’écosystème régional dans une course contre la montre pour traduire les trajectoires de la transition écologique en solutions concrètes.**

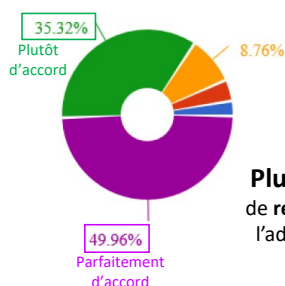
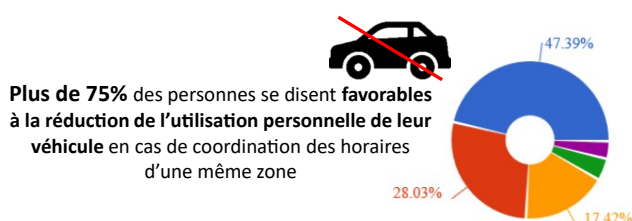
La richesse des travaux et des expertises provient de **la mobilisation d’une grande diversité d’acteurs**, allant des institutionnels aux mondes économique et associatif, en passant par les représentants du monde académique et scientifique, de la culture, du sport et des nouvelles technologies.

Cette capacité de mobilisation et d’implication constante des acteurs, tout au long de la démarche et lors de la mise en œuvre des actions, constitue un pilier essentiel de « Grand Est Région Verte » et conditionnera sa réussite future.

Concrètement, cette démarche s’est traduite par la participation active de plus de **300 participants lors de deux journées d’ateliers thématiques, témoignant de l’engagement diversifié des acteurs en faveur de la concrétisation de plus de 80 pistes de solutions tangibles pour le territoire.**

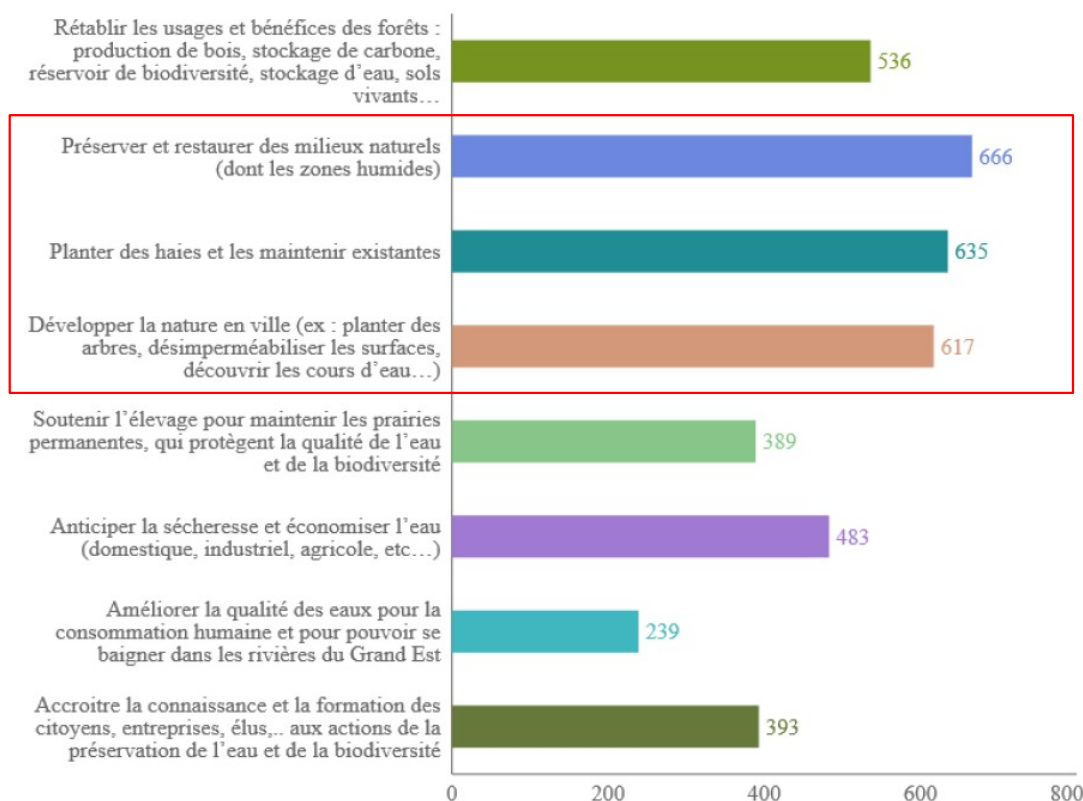
### Une consultation en ligne

C’est également **le succès de la consultation citoyenne en ligne réunissant plus de 1 200 participants**, mobilisation importante qui traduit l’attente des citoyens sur des problématiques majeures comme la mobilité, la préservation de la biodiversité, le logement, l’alimentation, etc. et qui nous oblige en termes de résultats.



Plus de 85% des personnes accepteraient de rénover leur logement avec des aides pour l’adapter aux conséquences du changement climatique

Quelles actions en faveur de la biodiversité sont à mener prioritairement selon les citoyens ?



**Un engagement dynamique du Conseil régional des Jeunes**

La première étape de consultation de l'initiative « Grand Est, Région Verte » a été amorcée avec la participation active du Conseil Régional des Jeunes (CRJ) le samedi 14 octobre dernier à Metz, rassemblant plus d'une cinquantaine de participants issus exceptionnellement des trois différents mandats.

Au cours de cette journée, les jeunes engagés du Grand Est ont été sensibilisés aux défis territoriaux, en particulier ceux liés aux émissions de gaz à effet de serre, et ont eu l'opportunité de débattre sur l'ensemble des thématiques.

Suite aux propositions d'actions qui leur ont été soumises, chaque groupe a ensuite présenté devant l'assemblée l'action qu'il considérait comme la plus impactante. Ces propositions sont désormais intégrées dans le cadre des actions, parmi lesquelles on retrouve :

- « Favoriser les implantations et le développement des entreprises en Grand Est lorsqu'elles apportent des compétences et des technologies clés pour la transition écologique ».
- « Envisager un parcours voyageur plus simple et sans rupture via une interface unique et intégrée ».
- « Lutter contre la vacance des logements en favorisant leur rénovation par rapport à la construction neuve ».
- « Généraliser le réemploi et la réparation ».



Les acteurs de la solidarité du Grand Est ont été consultés pour identifier les leviers à activer afin de favoriser l'intégration des personnes en situation de précarité dans la transition écologique et énergétique. Au cours de cette concertation, cinq thèmes essentiels ont été abordés, directement liés au mode de vie de ces citoyens : se nourrir, se loger, se déplacer, travailler et mieux vivre

Les différentes initiatives discutées pour chaque thème ont été présentées aux participants, suivies d'un temps d'échange pour recueillir leurs réactions, permettant ainsi d'enrichir certaines actions existantes ou d'en proposer de nouvelles.

Parmi les points soulevés, il a été souligné – entre autres – l'importance de sensibiliser davantage sur certains dispositifs, de fournir un accompagnement adapté aux publics les plus vulnérables, et de développer des services de proximité pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer aisément, notamment à travers des solutions de transport à la demande et des alternatives en zones rurales.

### 3. Les prochaines étapes

L'urgence climatique implique que la COP territoriale du Grand Est soit tournée vers l'opérationnel et l'engagement de tous autour de la construction d'un cadre d'action listant des solutions concrètes, efficaces et de proximité pour le territoire.

La concertation a fait émerger plus de 80 actions, relevant des différents niveaux de collectivités, qui serviront de socle aux COP départementales qui s'ouvrent.

La feuille de route finalisée à l'issue de cette étape répondra aux trajectoires de décarbonation et préservation des ressources que nous nous sommes fixé.

Extraits des pistes d'action (et levier correspondant dans les panoramas) :

#### Agriculture, forêt, sols et préservation des espaces naturels

##### Actions régionales

- Consolider les systèmes d'élevage résilients permettant le maintien des surfaces en herbe (levier Elevage durable).
- Assurer le renouvellement des peuplements forestiers dans le contexte du changement climatique, en soutenant notamment l'adaptation des peuplements, la filière plant/pépinières, la régénération naturelle et la préservation d'une trame de vieux bois (levier Gestion des forêts)
- Pacte pour les haies visant l'arrêt des arrachages et la replantation de 4000 km de haies. (levier Gestion des Haies)

##### Action locale

- Démultiplier les projets de nature (ex. végétalisation) en milieu urbain (levier Préservation des ressources naturelles)
- Dans tous les EPCI, réhabiliter et réutiliser au moins une friche pour des projets de logement, d'activités économiques, d'aménagements urbains ou de renaturation, sans consommation nouvelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers. (levier sobriété foncière)

#### Alimentation et ressource en eau

##### Action régionale

- Encourager les professionnels de la restauration collective et commerciale à utiliser des produits durables, sains, locaux en développant les offres de formation pour atteindre les objectifs de la loi Egalim et du programme ADAGE (levier Alimentation - part des cantines respectant Egalim).

### Action locale

- Diminuer de **10 % les prélèvements d'eau d'ici 2030** selon les trajectoires définies par les comités de bassin, en mettant en œuvre les investissements prioritaires identifiés dans les Plans d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) (Lever ressources en eau - sobriété dans l'utilisation).

## Résidentiel et tertiaire

### Actions régionales

- Pérenniser le **conseil et l'accompagnement** en rendant l'acte de rénovation plus simple (simplification des aides) et performant (rénovation de l'enveloppe avant les systèmes) (levier Sobriété et isolation des bâtiments). Cible 2030 possible : 100% couverture du territoire par un conseil / offre de parcours et atteindre le rythme de 70 000 rénovation/an (40% du parc d'avant 2014 rénové au niveau BBC en moyenne, dont BBC 1<sup>ère</sup> étape).
- Poursuivre et renforcer les programmes de rénovation **BBC du parc social** avec intégration d'énergies renouvelables pour couvrir les besoins résidentiels, notamment solaire thermique, photovoltaïque et géothermie. (leviers Sobriété et isolation, Chaudière)
- Impulser localement le recours à un AMO auprès des particuliers pour l'ingénierie en **autorénovation**, notamment dans le cadre du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique et à la condition que les AMO soient formés aux spécificités du bâti ancien. (leviers Sobriété et isolation, Chaudière)
- Accompagner la filière **de rénovation énergétique** (métiers du bâtiment, des organismes certificateurs et vérificateurs, ainsi que les bureaux d'études, etc.) **pour la montée en compétence des professionnels**. (leviers Sobriété et isolation, Chaudière)
- Doubler en 2030 le nombre de Conseillers en Energie Partagée en Grand Est par rapport à 2022. (leviers Sobriété et isolation, Chaudière)

## Transports (de voyageurs et de marchandises)

### Action régionale

- Cartographier les infrastructures fret disponibles sur le territoire (fleuve, rail...) et inciter les entreprises à les utiliser (éco-contribution, investissements régionaux...) pour atteindre 25% de report modal pour le fret (levier décarbonation et multimodalité).

### Action locale

- Encourager le déploiement du covoiturage en accompagnant la mise en place d'infrastructures de covoiturage (points de rencontres, lignes de covoiturage, plateforme de covoiturage...) et en incitant à l'usage (Lever covoiturage).

## Economie Circulaire

### Action locale

- Viser 100 % des ménages du Grand Est couverts par une zone d'achalandise d'une recyclerie/ressourcerie en promouvant notamment la récupération, le réemploi et la réindustrialisation dans les PLPDMA. (Leviers Prévention des déchets, Déchets enfouis, Valorisation).
- Multiplier par 2 par rapport à 2020 (60 % de la population du Grand Est) couverture par une tarification incitative ou informative (Leviers Prévention des déchets/déchets enfouis).

## Industrie

### Action régionale

- Dans le cadre des Parcours de transformation, sensibiliser, former et apporter des outils aux dirigeants d'entreprises sur la transition écologique (Lever Industrie).
- Accélérer le déploiement des filières d'avenir en développant à l'échelle des bassins d'emploi et dans le cadre des marques employeurs du territoire des campagnes de communication spécifiques par filière sur les métiers de la transition écologique (Lever Industrie)

## Energie

### Action locale

- Multiplier par 3 la capacité installée en projets citoyens dans la région en 2030. (Lever Electricité renouvelable) Aujourd'hui 6,2 MW de projets citoyens installés, et environ autant en projet/émergence.

## Transversale

### Action régionale

- Formation des élus locaux aux enjeux et leviers de la transition écologique (1 parcours de formation accessible).

#### Contacts presse

Préfecture région Grand Est : Bruno Iossif, 07 72 34 91 14, [bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr](mailto:bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr)  
Région Grand Est : Isabelle Diller, 06 19 49 28 89, [presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)